

33<sup>e</sup> année - N° 76/2017

## HORIZONS MAGHRÉBINS - Le droit à la mémoire

Responsable de ce numéro : Virginie Prevost



Éditorial de Mohammed Habib Samrakandi : *Juan Goytisolo, mon chandelier*

### Les Ibadites Mode de vie, organisation et patrimoine d'une minorité musulmane

Depuis une quinzaine d'années, les études sur les Ibadites se sont multipliées, favorisées notamment par l'édition de sources autrefois difficilement accessibles. Alors que la plupart des publications s'interrogent sur les origines de l'ibadisme, sur sa théologie et son histoire médiévale, ce numéro traite de la place qu'occupe aujourd'hui dans la société nord-africaine cette minorité religieuse, à laquelle le contexte politique très turbulent de ces dernières années impose de nouveaux défis.

Après un lent recul géographique entamé au lendemain de la chute de Tahert en 909, les Berbères ibadites se sont finalement concentrés dans trois régions bien particulières, caractérisées par un certain isolement, au nord-ouest de la Libye, en Tunisie et en Algérie. Dans les trois cas, ils vivent aux côtés des musulmans malikites ; à Djerba, ils côtoient également une petite communauté juive. Réputés pour leur discrétion, les Ibadites sont la plupart du temps inconnus des autres musulmans, même au sein des pays dans lesquels ils vivent, ou demeurent si méconnus que certains préjugés historiques perdurent.

Les études réunies dans ce volume permettent de souligner ce qui rapproche fortement les trois régions ibadites et ce qui les différencie les unes des autres. Elles ont été rédigées par des chercheurs confirmés, mais aussi des gens très éloignés des milieux académiques qui ont accepté de décrire la minorité ibadite à laquelle ils appartiennent et/ou d'enquêter sur leur région natale.

#### ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO :

Agnès De Féo, Augustin Jomier, Beniamino Polimeni, Brahim Benyoucef, Floriane Morin, Mathilde Bielawski, Mehdi Ali Khodja, Tahar Bellal, Mohamed Merimi, Mongi Ben Maad, Mounia Chekhab-Abudaya, Nabel Dbeez, Olivier Collet, Soufien Mestaoui, Valerie J. Hoffman, Vermondo Brugnatelli, Virginie Prevost, Walid Ben Omrane, Bernadette Rey Mimoso-Ruiz, Lucette Heller-Goldeneberg, Rachid Hakkari, Denise Brahim.

PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIDI  
Université Toulouse - Jean Jaurès  
<http://pum.univ-tlse2.fr>  
[pum@univ-tlse2.fr](mailto:pum@univ-tlse2.fr)

Prix : 22,50 €

MAG 76  
ISSN : 0984-2616  
ISBN : 978-2-8107-0514-6



PUM  
Presses  
universitaires  
du midi

# HORIZONS MAGHRÉBINS

## LE DROIT À LA MÉMOIRE

N° 76 / 2017

Les Ibadites

HORIZONS MAGHRÉBINS - Le droit à la mémoire n° 76 / 2017

# LES IBADITES

## MODE DE VIE, ORGANISATION ET PATRIMOINE D'UNE MINORITÉ MUSULMANE

Presses universitaires du Midi

La foi, force spirituelle qui régit le comportement des hommes, occupe une place de choix dans la vie quotidienne du croyant qui évolue dans un réseau complexe de relations et d'intérêts. Contrairement à la force matérielle, souvent insuffisante, la force morale et spirituelle que procure la foi influence la rationalité et la psychologie du croyant. Si l'on observe l'influence de la foi dans l'histoire des peuples et civilisations, on est frappé de voir à quel point la foi change le cours de la vie des individus, des foules et des pays. Cela est d'autant plus vrai dans le cadre de l'ibadisme qui a longtemps été étudié sous le prisme des pratiques de ses communautés: les chercheurs ont essayé d'y trouver les causes de leur puritanisme, de leur réussite commerciale, de leur modèle de société notamment, en cherchant le plus souvent des pistes d'explications dans les théories de Max Weber<sup>1</sup>.

Nous aborderons dans le cadre de cette étude quelques fondements de la foi ibadite, issus des professions de foi en vigueur, et nous en verrons les implications dans la pratique quotidienne du fidèle<sup>2</sup>. Nous analyserons les évolutions de la prégnance de la foi sur la personnalité ibadite face aux enjeux politico-sociaux et aux enjeux de la modernité chez les ibadites de Djerba depuis l'indépendance de la Tunisie.

## LES FONDEMENTS IBADITES DE LA FOI

La profession de foi (*'aqîda*) chez les ibadites consiste en un ensemble de croyances, souvent rédigé simplement afin d'en faciliter la mémorisation chez les apprenants<sup>3</sup>. Elle impose d'une part la profession verbale (la *shahâda*) et d'autre part la pratique, c'est-à-dire toute une série d'obligations religieuses à mettre en œuvre pour que la foi soit complète et effective<sup>4</sup>. S'imprégner du *tawhîd* (l'unicité de Dieu) implique donc des actes concrets en conformité avec la foi. En revanche, si elle ne conduit pas à des actes, la foi est superficielle et disparaît rapidement, dans la mesure où elle ne s'est pas établie dans les esprits. Les ibadites insistent, en effet, sur le fait que la foi doit être constituée de paroles et d'actes pour que l'individu soit consi-

# les dimensions de la foi chez les ibadites

mongi ben maad

1. Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Pocket, 1991.

2. L'ouvrage de référence en français sur la théologie ibadite est celui de Pierre Cuperly, *Introduction à l'étude de l'ibadisme et de sa théologie*, Alger, Office des Publications Universitaires, 1984.

3. Muhammad b. Yûsuf Atfiyyash, *Sharh 'aqîdat al-tawhîd*, Guerrara, Jam'iyyat al-turâth, 2001.

4. Adolphe de Calassanti-Motyliniski, «L'Aquida des Abadhites», dans *Recueil de mémoires et de textes publié en l'honneur du XIV<sup>e</sup> congrès des orientalistes*, Alger, Pierre Fontana, 1905, p. 518-519.

déré comme honorable (*muwâfi*) au regard des autres. Il faut connaître Dieu, L'adorer, croire en Son unicité, Lui reconnaître tout attribut conforme à la présence essentielle et indépendante qui Le caractérise et refuser toute sorte d'anthropomorphisme (*tashbîh*). Les ibadites soutiennent que les attributs de Dieu constituent Son essence même et ne sont rien d'autre que Lui; ils rejettent la compréhension littéraliste des versets décrivant Dieu pour leur préférer une interprétation métaphorique et éviter tout anthropomorphisme<sup>5</sup>.

Le respect de tous ces points de la profession de foi procure une sécurité sociale pour le fidèle au sein de la communauté des croyants. Ainsi le lien entre la foi et la pratique reste fort car l'une suppose le respect de l'autre. En effet, les quatre «bases de l'islam» selon Nûr al-Dîn al-Sâlimî sont la science, la pratique, l'intention et la crainte scrupuleuse du péché<sup>6</sup>, alors que ses quatre «pierres angulaires» sont basées sur des principes de nature purement religieuse (la soumission aux ordres de Dieu, le contentement à accepter Ses arrêts, la confiance en Son appui et l'abandon absolu à Sa volonté)<sup>7</sup>. Dès lors, rechercher la science devient un acte de foi car cela met en pratique le principe de foi essentiel de la soumission aux ordres de Dieu. Nous pouvons multiplier les exemples de cette imbrication pour montrer la force du lien entre la foi et la pratique. L'infidélité correspond pour les ibadites aux concepts oppo-

sés à ces bases (l'ignorance, l'entêtement, l'orgueil et l'envie). Ces défauts éloignent les fidèles des préceptes divins, les rapprochent de «l'amour du monde» et les conduisent à se voir accusés de *kufir* (infidélité), de *shirk* (polythéisme, associationnisme), ou de *nifâq* (hypocrisie), une situation qui aliénerait tout un chacun au sein de sa communauté<sup>8</sup>.

L'importance donnée au lien entre la foi et la pratique est renforcée par la croyance aux promesses et aux menaces divines<sup>9</sup>. Cette croyance fait prendre conscience à tout fidèle du poids qu'auront ses actes au Jour du jugement. Toute infidélité non repentie conduit à l'éternité dans l'enfer et tout homme vertueux est récompensé par le paradis éternel<sup>10</sup>. Les fidèles éprouvent ainsi deux sentiments qui oscillent entre espoir et crainte dans leur respect du *tawhîd* et du credo ibadite dans son ensemble; ils sont donc incités à œuvrer en concordance avec les préceptes coraniques et avec les traditions du Prophète, autrement dit à œuvrer pour le bien et empêcher le mal (*al-amr bi-l-ma'rûf wa-l-nahy 'an al-munkar*). Le destin (le décret divin, *qadar*) – une thématique qui a fait couler beaucoup d'encre chez les théologiens musulmans et également au sein de l'ibadisme – a une très grande influence sur la foi et sur la responsabilité de chacun. Les *'aqîda* ibadites du Maghreb ont évolué vers les concepts du choix (*ikhthiyâr*) et de l'acquisition (*iktisâb*) pour

5. Amr Ennami, *Studies in Ibadism*, PhD, Cambridge, 1971, p. 207.

6. Nûr al-Dîn al-Sâlimî, *Mashârik Anwâr al-'uqûl*, éd. 'Abd al-Rahmân 'Umayra et Ahmad b. Hamad al-Khalîlî, 2 vol., Beyrouth, Dâr al-Jîl, 1989.

7. Adolphe de Calassanti-Motyliniski, «L'Aquida des Abadhites», p. 520.

8. À la différence d'autres doctrines, les ibadites ne considèrent pas ceux qui commettent de grands péchés comme des mécréants au sens de polythéistes, à l'égard desquels toute violence serait permise, mais plutôt comme des infidèles ingrats (*kuffâr al-ni'ma*) en affirmant qu'il est légal de vivre avec eux sur un principe de tolérance et de respect mutuel. Amr Ennami, *Studies in Ibadism*, p. 22, 30, 222.

9. La promesse renvoie à la récompense promise par Dieu aux croyants et aux vertueux, c'est-à-dire le paradis, tandis que la menace est le châtiement dont Dieu a menacé ceux qui lui désobéissent, c'est-à-dire l'enfer. Dieu tient Ses promesses et exécute Ses menaces. Voir Nûr al-Dîn al-Sâlimî, *Mashârik Anwâr al-'uqûl*.

10. Amr Ennami, *Studies in Ibadism*, extrait traduit du credo d'Abû Sâkin 'Âmir b. 'Alî al-Shammâkhî, *Al-diyânât*, p. 256.

avancer que l'homme est libre de choisir et d'acquiescer ses actions, bonnes ou mauvaises ; ainsi, Dieu n'est pas à l'origine des mauvaises actions<sup>11</sup>.

Les credos ibadites, à la différence des autres courants de l'islam, sont les seuls à avoir intégré le concept de *walâya* (devoir de communion et de solidarité) et de *barâ'a* (devoir de dissociation, exclusion) comme élément essentiel de la foi. Son application est à l'origine de la formation et de la consolidation des communautés ibadites à Basra face à l'oppression califale, mais également au Maghreb après la chute de l'État rustumide : dans ces deux cas, un système inclusif de solidarité sociale et économique, d'adhésion et de dévouement a été développé. Ce système appelé *nizâm al-'azzâba* a longtemps régi la vie des ibadites<sup>12</sup> ; il n'est plus en vigueur qu'au Mzab. Basé sur la *walâya* et la *barâ'a*, il met en place un équilibre servant à renforcer la cohésion de la communauté. Déclarer la *barâ'a* à quelqu'un a pour but, à terme et sous conditions, de le ramener dans le droit chemin et de lui permettre d'intégrer à nouveau la communauté. C'est un instrument de pouvoir qui est généralement craint, à tel point que la seule menace de son utilisation est souvent suffisante pour restaurer l'ordre<sup>13</sup>. Au Mzab, la *halqa* des 'azzâba contrôle la vie religieuse de la communauté, conseille et exhorte le croyant à faire le bien, à proscrire le mal et à punir toutes les actions contraires à la charia. Les 'azzâba désapprouvent les changements sociaux, éduquent la masse des fidèles aux sujets religieux et profanes, contrôlent les marchés, préviennent la fraude et suppriment les monopoles. Le cheikh des 'azzâba est investi

du pouvoir suprême, et l'une de ses responsabilités est de prononcer publiquement l'excommunication à la mosquée, excluant ainsi les coupables de tous liens religieux et sociaux avec la communauté et signifiant la perte de leurs droits. L'objectif de cette mesure n'est pas uniquement de préserver la doctrine mais aussi d'élever la conscience morale de la masse<sup>14</sup>.

## L'ENSEIGNEMENT ET L'ÉDUCATION À LA PRATIQUE DE LA FOI

Ces croyances religieuses structurent et assurent la continuité de l'ibadisme au sein des communautés. Leur enseignement et leur vulgarisation sont donc primordiaux. Cet enseignement a été rendu possible grâce, d'une part, au financement des enseignants et des biens immobilisés (*awqâf*) par les mécènes et les riches commerçants – grâce à l'acquittement de leur *zakât* et à leurs donations pieuses (*sadaqa*) – et, d'autre part, grâce au commerce et à l'artisanat, étape obligatoire dès le jeune âge. Mohamed Salah Naceur, membre fondateur de la fondation Tourath de Guerrara pour la préservation du patrimoine culturel ibadite, expose les principes et les valeurs auxquels les ibadites éduquent leurs enfants : il s'agit de la piété en public ou en secret, de l'intention sincère dans toute action, du respect des bonnes mœurs, du pragmatisme et de la justice<sup>15</sup>. L'enseignement religieux de la foi ibadite va de pair avec un apprentissage à un ou plusieurs métiers. Ainsi les commerçants éprouvaient leurs

11. *Ibid.*, p. 217, d'après le manuscrit d'Abû Tâhir al-Jitâlî, *Sharh al-qasîda al-nûnîya*, II, p. 70.

12. Voir Farhât al-Ja'birî, *Nizâm al-'azzâba 'inda l-ibâdiyya l-wahbiyya fi Jarba*, Tunis, Institut national d'archéologie et d'art, 1975.

13. Pierre Cuperly, « Interview du Cheikh Ibrâhîm Bayyûd sur l'organisation des Ibâdites au Mzab », dans *Études arabes* Rome, IPEA, 30, 1972, p. 26-52.

14. Sur la *halqa* des 'azzâba, voir Brahim Cherifi, *Le M'Zab. Études d'anthropologie historique et culturelle*, Paris, Ibadica Éditions – Sédia, 2015, p. 356-393.

15. Muhammad Sâlih Nâsir, *Makânât al-ibâdiyya fi-l-hadâra al-islâmiyya*, Guerrara, Jam'iyyat al-turâth, 2012, p. 169.

apprentis sur l'importance de la parole donnée, de la rigueur du calcul et de la pesée, de la gestion du stock et de l'achalandage, de la répartition des revenus et de l'épargne, de l'acquittement des donations, etc. Le commerce agit comme une caisse de résonance, où le *rizq halâl* est primordial : il s'agit de faire du commerce selon l'éthique musulmane, en appliquant l'ensemble des principes moraux dictés par sa foi. En agissant ainsi, le marchand voit la baraka imprégner sa vie et son commerce se développer, il s'élève en qualité, vit le bonheur dans ce monde et obtient surtout la satisfaction de Dieu. Dans le cas contraire, s'il est malhonnête avec ses clients ou ses associés, ou s'il vend des choses illicites (*haram*), non seulement il se voit refuser tous ces dons divins, mais sa réputation en pâtit et personne ne veut plus avoir affaire avec lui. L'histoire montre l'exemple de plusieurs savants et lettrés ibadites qui se consacraient à la fois à l'écriture et au commerce<sup>16</sup>.

#### L'INFLUENCE DE LA FOI SUR LES IBADITES

Même si Wolfgang Slim Freund jugeait que « très peu d'éléments dans le comportement quotidien des Jerbiens de Tunis dénotaient une attitude éthique fondée sur des croyances religieuses »<sup>17</sup>, la conception de la foi chez les ibadites a donné naissance à une société solidaire. Cette solidarité et cette entraide recouvrent plusieurs aspects, elles sont présentes dans les différentes couches sociales et les différents corps de métier. Pierre Foissy détaille l'entraide dans toutes les circonstances de la vie, chez les agriculteurs, les potiers et

les pêcheurs. Il passe en revue les formes nouvelles d'entraide et conclut en expliquant les raisons pour lesquelles cet esprit solidaire est resté vivace à Djerba : « enfin, et surtout, cela tient au caractère profondément religieux du Djerbien, qui prend une teinte d'austérité et de puritanisme, peut-on dire, en milieu ibadhite »<sup>18</sup>. Sur le plan économique, le souci d'indépendance religieuse et politique par rapport aux pouvoirs centraux a conduit les ibadites à investir dans le commerce, domaine dans lequel ils ont excellé en devenant incontournables dans le réseau commercial qui innervait tout le Maghreb et le Sahara<sup>19</sup>. En effet, cette éthique conjuguée au sentiment de minorité fait agir ses membres comme les instruments de Dieu par un labeur incessant, influençant nécessairement la vie matérielle des croyants. On peut retrouver toutes les caractéristiques de cette éthique ibadite illustrées dans le récit fait par une vieille femme de Ghardaïa, qui met en scène un père s'appêtant à envoyer son fils travailler « en émigration » :

« Et toi, ô mon fils, quand tu seras arrivé à la boutique, obéis à ton patron ; quand il te commandera quelque chose, réponds-lui : "Bien." Ne sois pas voleur, n'injure personne, ne te dispute pas avec tes compagnons de boutique. Oublie le Mzab, n'y pense pas. Ton patron, c'est lui ton père. Crains Dieu, s'il te dit quelque chose de mauvais ou bien de pécher contre Dieu, dis-lui non et ne lui obéis pas. Ne fréquente pas de mauvais compagnons qui t'emmèneraient ici et là, en sorte que, mon fils, tu ne serais ni de ce monde, ni de l'autre. Quand ton patron t'enverra quelque part, hâte-toi de t'y rendre, pars en courant et

16. Le plus célèbre est Abû Ya'qûb Yûsuf al-Warjalânî (m. 570/1174-1175). Voir al-Shammâkhî, *Kitâb al-siyar*, éd. Muhammad Hasan, 3 vol., Beyrouth, Dâr al-madâr al-islâmî, 2009, p. 641-644. Abû Yahyâ ibn Abî l-Qâsim al-Fursatâ'î, originaire du djebel Nafûsa, aurait converti le roi des Sûdân dans la première moitié du X<sup>e</sup> siècle. Voir al-Shammâkhî, *Kitâb al-siyar*, p. 478.

17. Wolfgang Slim Freund, « Les Jerbiens en Tunisie. Réminiscences d'un sociologue allemand devant une recherche inachevée », *IBLA*, XLIX, 157, 1986, p. 34.

18. Pierre Foissy, « L'entr'aide dans les sociétés autochtones nord-africaines. L'entr'aide dans l'île de Djerba », *IBLA*, XI, 1948, p. 35.

19. Imad Izemrane, *L'éthique kharijite ibadite et l'esprit du commerce*, mémoire de master, université Paris 8, 2006, p. 76.

reviens en courant. Si on te dit: "Reste sans rien faire!", réponds: "Non, je vous en prie, moi je suis venu pour travailler non pour rester à ne rien faire. Si j'avais voulu rester à ne rien faire, je serais resté chez mon père et ma mère." Ne vole pas, je te mets en garde contre le vol. Crains Dieu, de sorte que les gens t'aiment et te donnent du travail. Si j'apprends ainsi que tu obéis à ton patron, que tu fréquentes des gens bien, quand j'apprendrai cela, je serai dans la joie de mes espoirs réalisés, et je te donnerai ma bénédiction.»<sup>20</sup>

La diaspora commerçante ibadite, en établissant ses commerces en ville, reproduit la communauté sociale et religieuse dans laquelle elle vivait, sans se mêler des affaires de la société hôte. Pour ce faire, les marchands ibadites désignent un des leurs comme imam afin de diriger la prière; il fait aussi office de juge pour le règlement des litiges intra-communautaires, et surtout pour les fréquents problèmes financiers. Quand leur nombre est suffisant, ils bâtissent une maison qui sert de lieu de rassemblement, d'hébergement et de prière pour la communauté. Ainsi les ibadites mettent en place leur propre organisation socio-religieuse qui fonctionne parallèlement à celle du milieu dans lequel ils évoluent<sup>21</sup>.

Pour prévenir les influences destructives de l'immigration, le groupe exerce une pression sur ses membres. Tous les moyens sont utilisés pour inculquer aux émigrants que l'objectif de l'émigration est la conservation du groupe et de ses coutumes. On leur impose ainsi de retourner périodiquement au Mzab et à Djerba, à la fois pour préserver l'identité du groupe et pour

remettre en contact les émigrants avec leur environnement familial et religieux. Dans un sens, cette vie commerciale typique des Mozabites et des Djerbiens peut être considérée comme une «éthique ibadite», une vie totalement dévouée au travail, une vie simple sans ostentation, que ce soit en ville ou au foyer. Les retraités sont fiers de relater leur vie de commerçant et heureux d'être de retour parmi les leurs, ils considèrent qu'ils ont vécu convenablement, conformément à l'éthique ibadite<sup>22</sup>. Dans la culture populaire, l'identité ibadite est d'ailleurs synonyme de commerçants sérieux, honnêtes, persévérants et durs en affaire<sup>23</sup>.

Pour Ersilia Francisca et Tadeusz Lewicki<sup>24</sup>, cet engouement pour le commerce remonterait à la période des premiers ibadites à Basra. Les marchands furent la principale source de revenus pour les besoins de la prédication (*da'wa*) ibadite. Dans son *Kitâb al-siyar*, al-Shammâkhî rapporte que vers le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, le Trésor (*bayt al-mâl*) avait plus de 100 000 dirhams collectés par les marchands ibadites pour financer la *da'wa*. Des passages du même ouvrage évoquent un pieux ibadite, Abû Sâlim, dont la richesse a permis de fournir des chameaux à ses coreligionnaires pour faire le pèlerinage. Un autre marchand ibadite aisé, Abû al-Hurr, arriva à La Mecque depuis Basra avec un lingot d'or, il en donna la moitié aux pauvres, garda le quart pour ses besoins et l'autre quart pour les Arabes en Chine.

Le phénomène social de la diaspora s'observe encore parmi les marchands ibadites du Mzab et

20. Témoignage de 1947 recueilli par Jean Delheure, *Faits et dîres du Mzab*, Paris, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France (Sela), 1986, p. 129.

21. Lire à titre d'exemple l'expérience djerbienne au Caire: Ahmad Muslih, *Al-waqf al-jarbi fi Misr*, Kuwayt, Al-amâna al-'amma li-l-awqâf, 2012.

22. Jean Delheure, *op. cit.* p. 89.

23. Mongi Bourgou et Abdelfattah Kassah, *L'île de Djerba, tourisme, environnement et patrimoine*, Cérés Editions, 2008, p. 202-204.

24. Ersilia Francesca, «From individualism to community's power: the economic implications of the Walâya/Barâ'a dynamic among the Ibâdis», *Annali dell'Università degli studi di Napoli*, 59, 1999, p. 69-77; Tadeusz Lewicki, «Les premiers commerçants arabes en Chine», *Rocznik Orientalistyczny*, 11, 1935, p. 173-186.

de Djerba qui ont quitté leurs villes natales. Ils ont maintenu une séparation culturelle et sociale, et se sont assurés une protection contre les groupes rivaux. Les ibadites de Djerba ont migré à travers toute la Tunisie pour gérer des épiceries. Ils sont rarement intégrés socialement dans les communautés dans lesquelles ils travaillent. Ils restent plutôt très liés à leur île natale, y retournent régulièrement durant leur vie professionnelle et s'y installent presque toujours une fois retraités, si leur engagement familial le leur permet. Dans le Mzab, la survie des cités dépend de l'immigration temporaire et des activités commerciales. Cette situation permet aux Mozabites d'acquérir le capital nécessaire pour assurer le maintien des oasis et la coûteuse culture des palmiers. En comparant les activités économiques des Djerbiens avec celles d'autres groupes de migrants professionnels du Sud tunisien, les chercheurs ont observé que seule la religion les distingue<sup>25</sup>.

### DES VALEURS IBADITES EN DÉCLIN

Le système commercial djerbien qui a fonctionné durant la période moderne jusqu'au protectorat a disparu avec l'avènement de la politique des coopératives soutenue par le président Bourguiba dans les années 1960, au profit de nouveaux cadres issus de la hiérarchie gouvernementale ou destourienne, et au détriment des détaillants djerbiens<sup>26</sup>. Seul ce corps de métier, monopole des

Djerbiens, a été touché par la réforme; cela s'explique par la vengeance politique de Habib Bourguiba envers les soutiens de Salah ben Youssef qui étaient principalement djerbiens. Cette déstructuration a été accompagnée par le développement d'une industrie touristique de masse, totalement gérée par des cadres dépêchés de la capitale<sup>27</sup>. À Djerba, la modernité apportée par le tourisme est à l'origine de bouleversements et de déséquilibres qui se reflètent nettement dans l'architecture, l'économie, les modes de vie et les valeurs culturelles<sup>28</sup>.

Parallèlement, après l'indépendance de la Tunisie, Habib Bourguiba, sous le slogan de la «modernisation», a travaillé à détruire les piliers de l'identité arabo-islamique. Il a aboli les tribunaux islamiques, toutes les structures sociales traditionnelles et religieuses, et les institutions qui s'y rattachaient comme les habous. Il a placé tout ce qui se rapporte à la religion sous la tutelle de l'État<sup>29</sup>. À Djerba, le pouvoir des ibadites s'exerçait à travers les mosquées selon une tradition de gouvernance socio-politique remontant au système des 'azzâba, vieux de dix siècles; ces mosquées assuraient de manière décentralisée de nombreuses fonctions relatives au culte, à l'éducation, à la gouvernance sociale, ou encore à la surveillance de l'île. Par la force de la loi, ces mosquées sont devenues la propriété de l'État et ceux qui les dirigeaient sont devenus des fonctionnaires. Ainsi, Bourguiba a mis fin à l'influence du religieux dans la sphère socio-politique.

---

25. Russel A. Stone, «Religious Ethic and the Spirit of Capitalism in Tunisia», *International Journal of Middle East Studies*, 5/3, 1974, p. 260-273.

26. Les commerçants djerbiens ont été obligés d'adhérer à des coopératives et sont devenus alors des salariés, contraints de renoncer définitivement à la solidarité familiale et aux migrations alternantes qui assuraient le maintien du système. Ils ont dû choisir entre s'installer définitivement dans leur lieu d'immigration ou revenir définitivement sur l'île. Mongi Bourguou et Abdelfettah Kassah, *L'île de Djerba, tourisme, environnement et patrimoine*, p. 194-195.

27. Wolfgang Slim Freund, «Le tourisme à Djerba. Répercussions sociales», *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 8, 1970, p. 263-270.

28. Mongi Bourguou et Abdelfettah Kassah, *op. cit.*, p. 202-204.

29. Franck Frégosi, *La régulation institutionnelle de l'islam en Tunisie*, mai 2004 sur [www.ceri-sciences-po.org](http://www.ceri-sciences-po.org) [consulté le 28 juillet 2016].

Débutée en 1987, l'ère Ben Ali a entraîné le pays dans une nouvelle phase d'aliénation, plus destructive encore sur le plan religieux que l'ère bourguibienne. Faute de soutien, le patrimoine ibadite s'est fortement dégradé et les habitants de Djerba ont progressivement abandonné leurs valeurs. Ils reproduisent désormais, pour les mosquées et pour le plan d'urbanisme, de nouveaux modèles d'architecture qui n'ont plus rien à voir avec la culture ibadite. Non seulement la connaissance de la doctrine et de ses valeurs ne se transmet plus, mais on assiste à une propagation d'autres pratiques religieuses encouragées et soutenues de différentes manières par plusieurs adversaires de l'ibadisme<sup>30</sup>. Les intellectuels ibadites ont fait les frais des ères Bourguiba et Ben Ali, obligés de se faire discrets et même de s'exiler pour échapper à la persécution; ceux qui ont préféré faire de la politique au sein du parti au pouvoir ont été obligés de cautionner l'injustice et taire leurs origines ibadites ou berbères.

Après la révolution tunisienne, un nouvel espoir est né, des associations sont désormais créées par des ibadites pour préserver leur patrimoine en déshérence. On entend à nouveau un discours ibadite dans lequel il est question de la

foi, des différents sujets qui s'y rapportent et surtout de cette définition propre aux ibadites, «une parole et des actes». Est-il possible d'imaginer une renaissance des valeurs de la foi ibadite – la solidarité, l'entraide et la cohésion sociale – soutenue par la diffusion de ce savoir et de cette culture d'ouverture et de tolérance, qui puisse profiter à tous les habitants de Djerba?

**Présentation de l'auteur:** Mongi Ben Maad, membre fondateur d'Ibadica (Centre d'études et de recherches sur l'ibadisme), est l'ancien président de l'Association djerbienne en France. Il a édité plusieurs ouvrages sur l'ibadisme à destination des publics francophones.

**Résumé:** Cet article présente les doctrines théologiques ibadites telles qu'elles sont enseignées et pratiquées dans le quotidien du fidèle, et aborde les implications sociales, individuelles et économiques des pratiques ibadites, qui ont longtemps été étudiées sous le prisme religieux protestant. Il analyse également l'impact des conflits politiques de la Tunisie indépendante sur les pratiques de la foi des ibadites de Djerba.

**Mots-clés:** foi, croyance, commerce, pratique, politique, déclin.

---

30. Muhammad al-Marîmî, *Ibâdiyyat jazîrat Jirba khilâla al-'asr al-hadîth*, Tunis, Dâr al-Janûb, 2005.